

Loi sur les mines

**AVIS DEMANDANT LA TENUE D'UNE AUDIENCE
EN VERTU DE LA PARTIE VII DE LA LOI**

Les renseignements personnels recueillis dans la présente formule sont obtenus en vertu de *la Loi sur les mines*. Ils serviront à l'application des exigences de cette loi concernant le plan de fermeture. Les questions sur la collecte de ces renseignements doivent être adressées au directeur de la réhabilitation minière.

Instructions : Dactylographier ou écrire en lettres moulées et remettre la formule remplie au : Directeur de la réhabilitation minière
Ministère du Développement du Nord,
et des Mines, 6e étage
933 Ramsey Lake Road, Sudbury (ON) P3E 6B5

Proponent		No de téléphone
Adresse - Numéro et rue		
Cité, ville ou village	Province	Code postal

Avocat ou représentant du promoteur (s'il y a lieu)		No de téléphone
Adresse - Numéro et rue		
Cité, ville ou village	Province	Code postal

Préciser l'objet de l'appel :

.....
.....
.....
.....

Date de l'avis, de l'ordonnance ou de la mesure du directeur de la réhabilitation minière :

.....

Exposer brièvement les motifs de l'appel :

.....
.....
.....
.....

.....

Date

.....

Signature